



**AVIS PUBLIC  
DÉROGATION MINEURE**

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **mardi 2 juin à 19 h 30**, à la salle Madeleine-Lahaye située au 500, montée de l'Église à L'Île-Bizard, le conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte Geneviève statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande numéro : 01-2026**

**Site visé : 1, rue Lakeside**

**Lot visé : Lot 4 589 963 situé à l'intérieur de la zone R1-103 du Règlement de zonage CA28 0023.**

Nature et effet de la demande :

- Régulariser l'implantation d'une résidence unifamiliale isolée dont la marge latérale droite minimale est inférieure de 0,79 mètre à la norme prescrite à 3 mètres à la grille des usages et normes de la zone R1-103 faisant partie intégrante du Règlement de zonage no CA28 0023.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande au cours de cette séance.

**Donné à Montréal,  
Arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève,  
ce 15 mai 2026**

La secrétaire d'arrondissement  
Edwige Noza